

OCBM de Charleroi du 02/12/2021
Point 2. Follow-up des avis précédents de l'Organe

OCBM	Point à l'ordre du jour	Avis	Suivi automne 2021
Printemps 21	<p>2.1.1. Développement du réseau Express</p> <ul style="list-style-type: none"> •Beaumont –Erquelines –Estinnes – Quévy –Mons (création ligne E110 en2021) •Gembloux –Sombreffe –Fleurus – Charleroi (création ligne Express en 2022) 	<p>L'Organe prend acte des modifications de l'offre structurante présentées par l'OTW sur deux liaisons Express.</p> <p>En ce qui concerne la liaisons Beaumont - Mons, il recommande à l'Opérateur de veiller à la bonne correspondance en gare de Mons vers Bruxelles et de prendre les mesures pour la garantir. Il soutient la mise en œuvre d'infrastructures de priorisation des transports public sur la route régionale d'entrée Est de Mons en vue de contribuer à la performance et à la fiabilité de l'offre Express mise en œuvre.</p> <p>En ce qui concerne la liaison Gembloux - Charleroi, l'Organe identifie une opportunité en termes d'intermodalité à la connecter à la gare SNCB de Fleurus mais il demande à l'Opérateur d'étudier l'impact sur le temps de parcours des différents « détours » proposés (gare de Fleurus, Ligny) à l'itinéraire le plus direct, étant donné les difficultés d'accès et en vue de maximiser la vitesse commerciale entre les pôles de Charleroi et Gembloux à connecter.</p>	<p>La correspondance à Beaumont avec la ligne E109 depuis Momignies/Chimay pour permettre leur connexion à Mons ne permet à l'OTW de garantir aussi une correspondance avec le train à Mons que par opportunité dans le sens aller avec des IC et au retour avec des trains P.</p> <p>Pas d'information sur les infrastructures de priorisation.</p> <p>Mise en service de la ligne Express E83 Gembloux-Charleroi présentée lors de cet OCBM</p>
Printemps 21	<p>3.1.1. Méthodologie régionale et planning du redéploiement de l'offre : ajustements</p> <p>-Redéploiements ciblés prioritaires 2021 –2022:</p> <ul style="list-style-type: none"> •Zone Nord-Ouest (Chapelle-Lez-Herlaimont, Courcelles, Roux) •Zone du plateau nord (aéroport, aéropôle) •Zone pluricommunale de Chimay – Beaumont 	<p>– Le démarrage à court terme d'une étude de redéploiement ciblé pour la zone Chapelle-Lez-Herlaimont, Courcelles, Roux (partie de l'agglomération de Charleroi) avec la présentation d'un diagnostic à l'OCBM de printemps 2021 en vue de soumettre à l'avis de l'OCBM d'automne 2021 la proposition de Plan Régional de Transport Public de la zone ;</p> <p>– Le lancement d'une étude de redéploiement ciblé pour la zone du plateau nord (aéroport/aéropôle) de Charleroi avec la présentation d'un diagnostic à l'OCBM d'automne 2021 en vue de soumettre à l'avis de l'OCBM de printemps 2022 la proposition de Plan Régional de Transport Public de la zone, permettant à l'OTW de viser le</p>	<p>Etude réalisée, réseau cible proposé à cet OCBM</p> <p>Diagnostic de la zone Plateau Nord présenté à cet OCBM ; kick-off de l'étude dans la foulée</p>

	<p>•Zone pluricommunale de Philippeville –Couvin (bassin de mobilité de Namur)</p> <p>-Méthodologie régionale de connexion progressive du solde des communes au réseau structurant express/ferroviaire et priorisation des communes par bassin:</p> <ul style="list-style-type: none"> •Gerpennes •Froidchapelle •Les Bons Villers 	<p>redéploiement effectif de l'offre en parallèle de la création des liaisons entre la zone, Luttre et Fleurus ;</p> <p>L'Organe prend acte que trois communes de son bassin sont identifiées comme non connectées à ce stade au réseau structurant intercommunal.</p> <p>Il émet un avis favorable à l'évolution de la méthodologie régionale et l'ajustement de la planification des études de redéploiement de l'offre de transport en commun à l'échelle de Charleroi métropole en vue de contribuer à l'alignement en termes de gouvernance régionale et supra-locale :</p> <p>– L'avancement du planning de l'étude de redéploiement de la zone pluricommunale de Chimay-Beaumont à l'OCBM d'automne 2021 avec la présentation d'un diagnostic en vue de soumettre à l'avis de l'OCBM de printemps 2022 la proposition de Plan Régional de Transport Public de la zone, en parallèle avec l'étude de redéploiement de la zone pluricommunale Couvin-Philippeville. Ces études intègrent la connexion au réseau structurant intercommunal de la commune de Froidchapelle (et sa voisine Cerfontaine) ;</p> <p>– La programmation des études de redéploiements des autres quadrants du territoire de Charleroi-Métropole sous la prochaine législature sur base des orientations qui seront définies par le Plan Mobilité à adopter d'ici fin 2023. Ces études permettront notamment de connecter au réseau structurant intercommunal les communes de Gerpinnes et des Bons Villers.</p> <p>L'Organe recommande néanmoins de tenir compte des grands projets en cours de développement à Charleroi (particulièrement le GHDC et le stade de football) dans la planification de l'évolution de l'offre de transport en commun. A ce titre, il confirme son soutien à un diagnostic des lignes urbaines structurantes existantes afin d'identifier la possibilité de mettre en place des modifications opérationnelles en parallèle de l'étude PUM (si les constats sont évidents et partagés, et en fonction des possibilités de l'OTW).</p>	<p>Proposition à cet OCBM de report de l'étude de redéploiement de la zone « Chimay-Beaumont » et d'élargissement à Cerfontaine et à la liaison Chimay-Couvin de l'étude de redéploiement de la zone « Philippeville-Couvin » (bassin de mobilité de Namur)</p> <p>Lancement du projet de mise en service en 2026 de l'antenne MLC de Chatelet, avec financement européen. Une étude de redéploiement de l'offre bus sur cette zone doit être planifiée.</p>
--	---	---	--

		En ce qui concerne Gerpennes à court-terme, l'Organe rappelle son avis du 20 septembre 2019 relatif à « une augmentation de l'offre de bus pendant les travaux de la N5, qui sera pendant cette période réduite à une ou deux bandes de circulation » et l'élargit à et Ham-Sur-Heure-Nalannes. Il attend de l'Opérateur de Transport de Wallonie d'étudier le renforcement temporaire de l'offre entre Gerpennes et Ham-Sur-Heure-Nalannes et Charleroi en dehors de l'axe N5 dans l'attente de la mise en service du BHNS.	
Printemps 21	3.1.2. Redéploiement ciblé de la zone nord-ouest de Charleroi (Courcelles-Chapelle) : diagnostic	L'Organe prend connaissance du diagnostic mobilité présenté par l'Autorité Organisatrice du Transport et le partage. L'Organe recommande à l'AOT, l'OTW et les communes concernées (Chapelle-Lez-Herlaimont, Courcelles et Charleroi) de s'engager dans le processus de redéploiement de l'offre sur le périmètre d'étude de la zone de redéploiement ciblé « Courcelles- Chapelle-Lez-Herlaimont – Roux », et de présenter pour avis le Plan Régional de Transport Public de la zone lors de sa prochaine session à l'automne 2021. De plus, l'Organe recommande à l'OTW de réaliser une évaluation des parcours scolaires. Ces données seront pertinentes pour challenger l'esquisse de réseau cible présenté lors du 2ème atelier en septembre 2021.	Etude réalisée, réseau cible proposé à cet OCBM
Printemps 21	3.2. Mises en oeuvre du Plan de Transport détaillé OTW 2021 Extension et renforcement estival de la ligne Charleroi-sud –Marcinelle (21) pour desservir le Centre de délassement.	L'Organe émet un avis favorable sur la modification opérationnelle de l'offre estivale prévue par l'Opérateur pour assurer la desserte touristique urbaine du Centre de délassement de Marcinelle.	La modification a été mise en oeuvre mais les inondations de juillet 2021 et la fermeture du centre de délassement rendent l'expérience non-représentative.
Automne 20	2.1.1. Ajustement du réseau Express cible 2021	L'Organe émet un avis favorable sur l'évolution de l'offre cible qui lui est soumise pour les liaisons Express suivantes (cfr fiches en annexe) : <ul style="list-style-type: none"> • Beaumont - Erquelines - Estinnes - Quévy - Mons • Gembloux - Sombreffe - Fleurus - Charleroi • Mognies - Chimay - Sivry-Rance - Beaumont - Thuin - Charleroi 	Ligne E10 mise en oeuvre Ligne E83 présentée lors de cet OCBM Ligne E109 mise en oeuvre

		L'Organe demande d'étudier la connexion des communes de Gembloux et de Sombreffe à l'aéroport et à l'aéropôle, pouvant impacter le cas échéant l'offre cible de la liaison Express Gembloux-Sombreffe – Fleurus-Charleroi.	
Automne 20	2.1.3. Mises en œuvre Réseau express 2020/2021 par l'OTW	L'Organe émet un avis favorable sur les études opérationnelles réalisées par l'OTW en vue de la mise en œuvre du Réseau Express et recommande de prendre en compte l'arrivée du BHNS à Bomerée pour la liaison Momignies-Charleroi.	L'OTW indique qu'il peut être prévu un arrêt à Bomerée (nécessitant une modification d'itinéraire), une fois le BHNS en service, mais le terminus de la ligne E109 restera Charleroi Sud afin d'éviter une rupture de charge génératrice de perte de temps et incompatible avec la notion de liaison express.
Automne 20	2.2. Connexion du solde des communes au réseau structurant (d'ici 2023)	<p>L'Organe émet un avis favorable sur</p> <ul style="list-style-type: none"> • la méthodologie d'identification des communes à connecter au réseau structurant ; • la caractérisation et la priorisation des communes ; • la méthodologie d'identification du pôle et de l'offre desservant celui-ci. <p>Il attend de l'Autorité Organisatrice du Transport de présenter à sa prochaine session la caractérisation et la priorisation des communes à connecter au réseau structurant.</p> <p>De plus, il s'agira alors d'initier les projets ad-hoc avec l'OTW et les communes concernées pour la mise en œuvre des étapes 4 et 5, dès 2021, prioritairement pour Froidchapelle (discussions déjà entamées) et ensuite pour Gerpennes et Les Bons Villers (dans le cadre de l'étude PUM de Charleroi le cas échéant).</p>	Présenté en OCBM de printemps 2021
Automne 20	3.1.1. Redéploiement des réseaux TEC : Ajustement de la méthodologie	L'Organe émet un avis favorable sur la méthodologie de redéploiement de l'offre de transport en commun et prend acte que la prochaine étude de redéploiement sur son bassin de mobilité concerne les 17 communes urbaines de l'agglomération de Charleroi. Cette étude s'inscrit dans le cadre du Plan Urbain de Mobilité (PUM) qui devrait être lancé début 2021 (cfr point 3.1.2). L'étude du redéploiement de la	<p>Le périmètre de la zone « Chimay-Beaumont » avait été modifié pour mieux s'aligner en termes de gouvernances régionale et supra-locale.</p> <p>Proposition à cet OCBM de report de l'étude de redéploiement de la zone « Chimay-Beaumont » et d'élargissement à Cerfontaine</p>

		<p>zone pluricommunale de Chimay-Beaumont est prévue dans la foulée en 2022.</p> <p>Dans la continuité de sa séance de septembre 2019, l'Organe recommande de veiller à un alignement en termes de gouvernance régionale (OCBM – bassin de Charleroi) et supra-locale (Charleroi Métropole).</p>	<p>et à la liaison Chimay-Couvin de l'étude de redéploiement de la zone « Philippeville-Couvin » (bassin de mobilité de Namur)</p>
Automne 20	<p>3.1.2.2. Etude 2020 : BHNS de Charleroi : niveaux de service et intégration au PUM de Charleroi</p>	<p>L'Organe prend acte des ambitions régionales pour les deux liaisons BHNS de Charleroi, Charleroi-Sud – Bomerée (N53) et Charleroi-Sud – Try d'Haies (N5), précisées dans les deux fiches en annexe. La programmation des investissements d'exploitation nécessaires par l'OTW et la budgétisation de la compensation régionale nécessaire pour son exploitation sera initiée sur cette base.</p> <p>Il recommande d'étudier les besoins en capacité sur ces liaisons en heure de pointe, qui pourraient nécessiter d'augmenter la fréquence en heure de pointe au-dessous de 10 minutes ou de disposer de matériel roulant plus capacitaire.</p> <p>Il soutient le redéploiement de l'offre urbaine autour des axes structurants qui sera mené dans le cadre du PUM (incluant l'éventuelle mise à jour des niveaux de services définis actuellement pour le BHNS).</p>	<p>Etude de redéploiement à planifier</p>
Automne 20	<p>3.1.2.3. Connexion de l'aéroport de Charleroi aux transports en commun</p>	<p>L'Organe émet un avis favorable sur l'évolution de l'offre cible qui lui est soumise pour les liaisons urbaines desservant l'aéropôle (cfr. fiches en annexe) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la liaison Charleroi-Sud – Charleroi Aéroport • Création d'une liaison Luttre (gare SNCB) – La Madeleine - Charleroi Aéroport • Création d'une liaison Fleurus (gare SNCB) – Charleroi Aéroport <p>Il demande d'étudier le potentiel et le coût d'un élargissement de l'amplitude horaire de la liaison directe « Fleurus – Charleroi aéroport » au regard de l'amplitude horaire des avions.</p> <p>Il soutient la nécessité de desservir les pôles d'emplois de la zone (en complément de la desserte de l'aéroport) via ces liaisons, que ce soit par une porosité piétonne entre l'aéroport et l'aéropôle ou par la création d'arrêts sur l'itinéraire de ces liaisons dans le respect des</p>	<p>Nouvelle étape d'amélioration de l'offre sur la ligne A présentée à cet OCBM</p> <p>Planning de mise en service des deux autres liaisons non encore établi par l'OTW</p>

		ambitions de vitesse commerciale. Il demande à l'OTW de lui présenter en 2021 son étude opérationnelle intégrant ces éléments. Il rappelle son avis du point 2.1.1 de cette réunion concernant sa demande d'étudier la connexion des communes de Gembloux et de Sombreffe à l'aéroport et à l'aéropôle, pouvant impacter le cas échéant l'offre cible de la liaison Express Gembloux-Sombreffe – Fleurus-Charleroi.	
Automne 20	3.2.1. Plans de transport détaillé OTW 2020 et 2021 pour le bassin de Charleroi	L'organe n'émet pas de remarques sur les modifications opérationnelles de l'offre prévues par l'opérateur en 2020 et 2021.	Clos
Printemps 20	2.1. Ajustement tactique du réseau express cible à court terme (y compris desserte PAE)	L'Organe émet un avis favorable sur l'évolution de l'offre cible qui lui est soumise pour la liaison Express Momignies - Chimay - Sivry-Rance - Beaumont - Thuin – Charleroi. L'Organe souligne l'intérêt d'étudier la connexion et le rabattement de l'offre TEC des communes de part et d'autre de l'axe ferroviaire Couvin-Charleroi. Précision apportée post-réunion : comme évoqué lors de la réunion de l'OCBM de Charleroi d'automne 2019, cette question sera traitée dans le cadre des études de redéploiement de l'offre TEC, planifiées en 2021 (pour la zone Est de l'axe ferroviaire) et 2023 (pour la zone Ouest de l'axe ferroviaire).	Clos
Printemps 20	2.2. Actions opérationnelles mises en œuvre par l'OTW en 2020	L'Organe prend acte des évolutions opérationnelles présentées par l'OTW sur la liaison Express Momignies - Chimay - Sivry-Rance - Beaumont - Thuin – Charleroi mises en œuvre au 01/10/2020. Dans le respect de la politique d'arrêt d'une liaison Express, il demande d'étudier avec les Communes concernées la définition des arrêts et des aménagements nécessaires pour accéder à cette offre de transport et garantir sa performance.	A Beaumont, l'achat du terrain de l'ancien Aldi près de l'Athénée pour construire un mobipôle n'a pu aboutir, ce qui risque de pénaliser l'offre de transport et sa performance si le futur emplacement du mobipôle est moins intéressant.